



**Syndicat National Force Ouvrière  
des Finances Publiques  
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839  
29228 BREST CEDEX 2  
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

[fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

**GROUPE DE TRAVAIL CHS-CT  
du 22 MAI 2017  
*Compte rendu***

Un groupe de travail du CHS-CT devant aborder les sujets immobilier en cours, s'est tenu à Châteaulin le 22 mai 2017. Il était animé par Madame BOUVET, assistée du Docteur GUILLOUD, de Nelly BLAVEC (assistante de prévention) de Jacky JOLIVET et de Daniel SALIOU (cellule immobilière).

L'ordre du jour portait sur les sites suivants :

- *Trésorerie de Pont L'abbé,*
- *Brest cité administrative,*
- *Installation du service de l'enregistrement à Quimper Braden,*
- *Brest Duquesne et plan urgence sécurité,*
- *Plan urgence sécurité Quimper Ty Nay,*
- *Centre des Finances Publiques de Morlaix,*
- *Trésorerie de Lesneven,*
- *Extension du bâtiment de la Direction Sterenn.*

**Trésorerie de Pont L'abbé :**

Ces travaux financés par le CHS-CT ont consisté à réaménager l'accueil de la Trésorerie de Pont l'Abbé avec, notamment, la reprise d'un guichet surbaissé, la mise en place d'un accueil confidentiel permettant aussi de recevoir les régisseurs dans de meilleures conditions de sécurité, ainsi qu'une mise aux normes adaptées aux personnes à mobilité réduite.

Une estrade surélevée a donc été installée ainsi qu'un vitrage, dispositifs qui contribuent à de meilleures conditions de sécurité pour les collègues travaillant à l'accueil.

Compte tenu de cette surélévation, une appréhension a été évoquée de la part de certains utilisateurs, le problème pourra être éventuellement atténué par l'installation d'un petit portillon susceptible de les alerter par rapport au dénivelé de la marche de l'estrade.

**F.O.-DGFIP29** se félicite de cette initiative du CHS-CT29 ayant permis une amélioration sensible des conditions de sécurité et d'accueil à Pont l'abbé.

**Brest cité administrative :**

Ces travaux, menés sous le contrôle de la DGFIP par délégation du Préfet, consistent à remettre aux normes le bâtiment de la cité administrative en ce qui concerne l'accessibilité pour les personnes handicapées, (rampe d'accès, ascenseurs, sanitaires) et à créer une zone d'accueil pour les usagers visant à limiter au maximum leurs déplacements dans les étages.

En ce qui concerne l'avancement des travaux, la reconstruction de la trémie de l'ascenseur est en cours, et afin d'éviter les nuisances sonores, le sciage de la dalle s'effectue sur la pause méridienne et après 16h00.

Sont en cours également, la création des sanitaires, des carrelages, la mise aux normes électriques et la détection incendie, le point final des travaux devrait pouvoir se situer vers la fin juillet pour un accueil opérationnel début septembre.

A compter du 1<sup>er</sup> juin, et suite aux décisions récentes de la Direction sur les horaires des services notamment à Brest, la Cité administrative sera fermée les après midi du mercredi et du vendredi. Les autres services, principalement la DTM s'aligneront sur ces jours de fermetures, il est prévu de laisser en vue des numéros de téléphone pour les services qui souhaiteraient pouvoir recevoir malgré tout ces jours-là (médecin notamment).

A compter du 1<sup>er</sup> septembre, un interphone sera installé notamment pour les rendez-vous médicaux, le tribunal des affaires sociales, et la Brigade.

Concernant les bureaux alloués à l'entre sol pour l'accueil des usagers, 3 bureaux pourraient être dédiés au SPF-E avec une signalétique adaptée pour les deux activités. Quant au CDIF et la DTM, ils se verraient attribués un bureau chacun.

Dans le cadre de la campagne des avis et des questions en lien avec les impôts fonciers, des box provisoires pourront être installés en salle de réunion.

Si le calendrier est maintenu, les équipes du CPS actuellement à Brest Duquesne pourraient réintégrer la Cité la deuxième semaine de juin, le déménagement du service de l'enregistrement est envisagé les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre.

Des évolutions ont pu être actées quant au positionnement de l'enregistrement au 1<sup>er</sup> étage de la cité, puisqu'au final les collègues seront installés dans l'aile gauche du bâtiment, une réflexion devant aussi être menée sur le mobilier.

### **Installation du service de l'enregistrement à Quimper Braden :**

Les travaux sont en cours pour la mise en place d'une salle d'attente ainsi qu'un bureau dédié pour l'accueil des usagers du service de l'enregistrement.

**F.O.- DGFIP29** l'a maintes fois évoqué, l'installation du service de l'enregistrement dans ce bâtiment peu fonctionnel du Braden, que nous pouvons qualifier de véritable labyrinthe, ne contribuera pas à des conditions de travail idéales pour les personnels.

En ce qui concerne la vétusté des sanitaires du CDIF, la Direction va se rapprocher du propriétaire afin de lui rappeler ses engagements sur la question de leur rénovation....

### **Brest Duquesne :**

Les déménagements des services vont se dérouler d'ici fin mai jusqu'à début octobre. Le projet finalisé qui a donné lieu à bon nombre de réunions et d'échanges aboutit à la configuration suivante :

- Au rez de chaussée : la BCR et le service du Domaine,
- Au 1<sup>er</sup> étage : le SIP de Brest Elorn et le PCE,
- Au 2<sup>e</sup> étage : le SIP de Brest Iroise et la Brigade de vérification,
- Au 3<sup>e</sup> étage : les SIE de Brest Elorn et Iroise,
- Au 4<sup>e</sup> étage : le PCRP et la Trésorerie de Brest CHU (installation fin septembre).

Le service de la formation professionnelle va rejoindre l'ex Trésorerie Générale, la permutation avec le service des Domaines devrait pouvoir se faire dans la 3<sup>e</sup> semaine de juin.

Le nombre d'imprimantes multifonctions (2 par étages) semble insuffisant, la question est à l'étude pour en augmenter le nombre d'implantations.

Concernant la mise en sécurité du bâtiment dans le cadre du plan d'urgence sécurité, le démarrage des travaux se heurte toujours au bouclage du financement, actuellement il manque 40 000 € sur une enveloppe de 100 000 €.

Rappelons que ce dispositif est prévu pour interdire les locaux ( hormis le hall d'accueil) aux usagers extérieurs à l'administration, y compris le sous-sol par la mise en place de badges et de codes.

**F.O.- DGFIP29** a rappelé, la nécessaire concertation à mener sur la configuration du hall d'accueil de Brest Duquesne, qui dans sa version initiale proposée au plan d'urgence ne répond pas aux problématiques d'ergonomie et aux enjeux de la gestion des flux que doit gérer l'équipe en charge de l'accueil.

**F.O.- DGFIP29** a demandé à nouveau que les acteurs de l'accueil soient associés avant toute finalisation de l'agencement du hall d'accueil dans le cadre du plan d'urgence sécurité . Madame BOUVET a indiqué qu'un groupe de travail serait mis en place dans ce sens au plus tard début septembre.

**Pour F.O.- DGFIP29, ce plan d'urgence de sécurisation du centre de Brest Duquesne et de ses agents n'a plus « d'urgent » que son appellation, et il n'est pas tolérable que la mise en œuvre de ce projet puisse être encore retardé en raison d'une enveloppe budgétaire incomplète !**

#### **Plan urgence sécurité Quimper Ty Nay :**

Toujours dans le cadre du programme de travaux pour la sécurisation des bâtiments de la DGFIP, les dispositifs de vidéo surveillance à Quimper TY NAY vont être opérationnels.

Le projet de clôture du site en revanche devra faire l'objet d'un arbitrage en lien avec les attributions données au préfet de région dans le cadre de la politique immobilière de l'État.

**Pour F.O.- DGFIP29 cette régionalisation ne contribue bien évidemment pas à appréhender au mieux les enjeux de proximité dans les départements !**

#### **Centre des Finances Publiques de Morlaix :**

La pose d'une cloison près de la banque d'accueil devrait permettre désormais son contournement éventuel par les usagers.

Concernant la Trésorerie municipale, des réaménagements intérieurs ainsi que des modifications de cloisonnement ont pu contribuer à améliorer sensiblement les conditions de travail des agents.

#### **Trésorerie de Lesneven :**

Dans le prolongement de nos interventions en CHS-CT, ou nous avons fait état du véritable point noir immobilier que constitue la Trésorerie de Lesneven, une enquête sanitaire a pu être menée dernièrement par Madame COLAS qui devrait rendre son rapport prochainement.

Concernant un éventuel relogement du service, les propositions de la Mairie apparaissent pour l'instant, ou lointaines, ou peu adaptées aux contraintes d'un service public financier, devant notamment gérer l'accueil des contribuables.

Les recherches qui ont été menées pour l'instant en périphérie de la commune se sont avérées infructueuses.

#### **Extension du bâtiment de la Direction « Sterenn » :**

Une réunion immobilière animée par Madame BOUVET, s'est tenue à la Direction à Quimper le 24 mai 2017, en présence de Madame RUCH et Monsieur Jacky JOLIVET. L'ordre du jour unique de cette réunion consistait à faire le point sur l'avancement du chantier de l'extension

du bâtiment Sterenn devant à terme accueillir, l'ensemble des services de Direction de Quimper et notamment ceux situés actuellement rue des Réguaires.

Jacky JOLIVET a précisé que le chantier n'avait pas de retard, le gros œuvre étant terminé, aux environs du 15 juin les portes et fenêtres seront posées, le bâtiment sera dès lors hors d'eau et hors d'air.

La configuration retenue par niveau serait la suivante :

Les services du budget, de l'immobilier, les services sociaux (médecin et assistante sociale), les cellules dématérialisation et Caisse des dépôts seraient installés au rez-de-chaussée.

**F.O.- DGFIP29** a demandé que compte tenu des activités très différentes des cellules dématérialisation et CDC, celles-ci puissent être positionnées dans deux bureaux distincts, ce qui a pu être pris en compte.

Concernant l'activité de réception du PRS, **F.O.- DGFIP29** a évoqué la nécessité de prévoir un bureau d'accueil dédié à l'activité du service et situé en rez-de-chaussée, proposition qui devrait être retenue dans la future installation.

En ce qui concerne le stationnement, nous avons à nouveau revendiqué la possibilité qu'une place puisse être prévue dans le cadre de l'accessibilité d'une personne à mobilité réduite.

En marge des travaux, Madame BOUVET a évoqué la volonté de la Direction de réglementer la circulation des personnels entre l'allée Couchouren et la rue Jean Jaurès...

**F.O.- DGFIP29** s'est étonné de cette volonté de réglementation d'autant que cet endroit est aussi prévu pour les rassemblements faisant suite aux exercices d'évacuation....

L'équipe de Direction (AGFIP, AFIP, secrétariat) serait installée au 1<sup>er</sup> étage, ainsi que les Divisions RH-Stratégie, Cadastre, Particuliers et Professionnels, Recouvrement forcé, le PRS et les huissiers.

La zone réservée à l'équipe de Direction disposerait d'un accès sécurisé impliquant la pose d'une porte et d'un digicode dont l'emplacement est à déterminer...**F.O.- DGFIP29** s'est interrogé sur la question de la sécurité, en raison d'un dispositif qui va entraver la circulation des personnels d'un bout à l'autre du bâtiment. Les réponses données en séances semblant aller dans le sens de la conformité du système au regard des avis des contrôleurs techniques du chantier, nous avons demandé que cela ne bloque pas l'utilisation de deux des trois escaliers permettant l'évacuation du bâtiment à cet étage.

Le nombre de cabinets d'aisance passant de 5 à 3 en raison de l'effet collatéral de cette « bunkérisation » d'une partie du 1<sup>er</sup> étage, les représentants des personnels ont donc demandé le rajout d'un cabinet d'aisance à ce niveau, afin de préserver les conditions de travail des collègues.

Le 2<sup>e</sup> étage du bâtiment du Sterenn devrait accueillir dans sa nouvelle configuration, les services du Domaine, les Divisions du contrôle fiscal et des affaires juridiques, les Auditeurs ainsi que le local syndical.

**F.O.-DGFIP29** est intervenu pour évoquer le ratio particulièrement dégradé des surfaces prévues pour l'installation du service des Domaines, en demandant qu'une solution puisse être trouvée afin de préserver les conditions de travail des collègues de ce service.

Concernant les sanitaires, les représentants des personnels ont demandé la mise à l'étude d'un dispositif supplémentaire en évoquant l'utilisation éventuelle d'une partie du local syndical.

**La délégation F.O.- DGFIP29 en GT du CHS-CT : Florence JAVELOT** (EDR- Secrétaire du CHS) ; **Nelly PERELLE** (SIP Brest Iroise) ; **Michelle GALLY** (EDR Sud) ; **Erick GUERRY** (Permanent **F.O.- DGFIP29**) .